

Révision N°1 Date: 24/03/2009

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

Préparation:

Désignation : FLUX V PR MICRO DARD HOT FLAME ELMAFLACON
Code produit : 999 1482
Usage normal: Fondant pour souder avec flamme à hydrogène.

Identification de la société:

Raison Sociale: COOKSON-CLAL
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Classification de la substance ou du mélange

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11
T; R23/24/25
T; R39/23/24/25

Phrases R

11 Facilement inflammable.
23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

F Facilement inflammable

T Toxique



Phrases R

11 Facilement inflammable.
23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Phrases S

1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
7 Conserver le récipient bien fermé.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Méthanol

Autres dangers

PBT/vPvB: voir chapitre 12.

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

Mélanges

Description

Mélange de méthanol et désoxydant.

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
67-56-1	200-659-6	méthanol	90 - 100	F R11; T R23/24/25-39/23/24/25
121-43-7	204-468-9	borate de triméthyle	< 10	F R11; Xn R21

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
67-56-1	200-659-6	méthanol	90 - 100	Flam. Liq. 2, H225 / Acute Tox. 3, H331 / Acute Tox. 3, H311 / Acute Tox. 3, H301 / STOT SE 1, H370
121-43-7	204-468-9	borate de triméthyle	< 10	Flam. Liq. 2, H225 / Acute Tox. 4, H312

4 - PREMIERS SECOURS.

Description des premiers secours

Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Éloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.
Appeler immédiatement le médecin.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
Conduire chez le médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

! Après ingestion

Ne faire provoquer les vomissements par le sujet lui-même que si aucun médecin n'a pu être contacté dans l'espace d'une heure et si le sujet est conscient.
Appeler immédiatement le médecin.
Rincer la bouche et boire un peu d'eau.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Troubles de la vision, céphalées, nausées, vertiges

! Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Risque de cécité.
Risque d'oedème pulmonaire

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

! Remarques s'adressant au médecin / traitement

Administration d'antidotes: 4-méthylpyrazole (CAS No: 7554-65-6), nom commercial dans D, A: Fomepizole OPI; ou éthanol. Contact avec Centre Antipoison recommandé.
En cas d'ingestion, procéder au besoin à un lavage d'estomac.
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Mousse stable aux alcools
Produits extincteurs en poudre
Dioxyde de carbone
Eau pulvérisée

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Méthanol
Trioxyde de dibore

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Veiller à assurer une aération suffisante.
- Utiliser un équipement de protection individuel.
- Tenir à l'écart des sources d'ignition.
- Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
- Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.
- Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. Kieselguhr).

Référence à d'autres sections

- Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.
- Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.
- Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

! Précautions lors de la manipulation

- Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- Maintenir les récipients hermétiquement fermés.
- Veiller à une bonne aspiration sur les appareils de soudage et de brasage.
- Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
- Utiliser un appareillage résistant aux solvants.
- Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

- Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
- Le produit est facilement inflammable.
- Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
- Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

- Conserver uniquement dans le fût d'origine maintenu fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

- Ne pas stocker avec des acides.
- Ne pas stocker avec des bases.
- Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.
- Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
- Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

- Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
- Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
- Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.
- Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

Stabilité au stockage

- Durée de stockage jusqu'à 24 mois.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

! Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

- Aucune autre

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
67-56-1	méthanol	8 heures	260	200	peau

Remarques complémentaires

Contrôle de l'exposition

Protection des mains

- Gants de protection
- Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur]: FKM, 0,4mm.

Protection des yeux

- Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection de la peau

Vêtement de protection léger

Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas respirer les gaz de la combustion.

! Mesures d'hygiène

Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Ventilation technique en cas d'exposition continue.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	de Méthanol

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH à la livraison	non applicable
Plage d'ébullition	>= 55 °C
Point de congélation/de figeage	-98 °C
Point d'éclair	8,5 °C DIN EN ISO 3679
Inflammation à l'état solide	non applicable
Inflammation à l'état gazeux	non applicable
Température d'inflammation	>= 305 °C
Auto-inflammation	aucune
Limite inférieure d'explosibilité	5,5 Vol-% Valeur pour méthanol.
Limite supérieure d'explosibilité	44 Vol-% Valeur pour méthanol.
Pression de vapeur	ca. 185 mbar 20 °C
Densité	0,805 g/cm ³ 20 °C
Densité relative à l'état de vapeur	1,11 Valeur pour méthanol.
Solubilité dans l'eau	miscible
Coefficient de répartition n-Octanol/eau (log Kow)	-0,77 Valeur pour méthanol.
Viscosité (dynamique)	0,58 mPa*s 25 °C Valeur pour méthanol.
Teneur du solvant	90 - 100 %

Propriétés favorisant la combustion

Aucune

! Danger d'explosion

Non classé comme explosif. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Autres informations

Sensible à l'hydrolyse

Vapeurs plus denses que l'air.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact des agents d'oxydation.

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact des bases fortes.

Réagit au contact des métaux alcalins.

Réagit au contact des métaux alcalino-terreux.

Conditions à éviter

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

Réagit au contact de l'eau.

Réagit au contact de l'air humide.

Matières incompatibles

! Matières à éviter

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Réagit au contact des métaux alcalins.
 Réagit au contact des métaux alcalino-terreux.
 Réagit au contact des bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
 Trioxyde de dibore

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Informations sur les effets toxicologiques
Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	154 mg/kg		ATE (acute toxicity estimate)	
DL50 aiguë par contact avec la peau	419 mg/kg		ATE (acute toxicity estimate)	
CL50 aiguë par inhalation	ca. 3,2 mg/l ()		ATE (acute toxicity estimate)	vapeurs

Irritation de la peau Légèrement irritant.

Irritation des yeux Légèrement irritant.

! Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Méthanol : DLLo(ORALE, homme): 143 mg/kg, DLLo(cutanée, singe): 393 mg/kg .

Constataions empiriques

Peut être absorbé par la peau

L'ingestion du produit de seulement 5-15ml environ peut provoquer la cécité.

Dessèche la peau

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Toxicité
Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 > 1000 mg/l		calculé	
Daphnie	CE 50 > 1000 mg/l		calculé	
Algues	CE 50 > 1000 mg/l		calculé	

Persistance et dégradabilité
Dégradabilité physico-chimique

Perte de substance GC

adsorption sur charbon actif

Difficilement éliminable à partir de l'eau.

Biodégradabilité

76 % (5 d)

DBO en % de la demande théorique en oxygène

OCDE 301 D

Facilement dégradable.

Valeur pour méthanol.

Potentiel de bioaccumulation

Méthanol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

Mobilité dans le sol

Non disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

Autres effets nocifs

Aucune autre information signifiante disponible.

Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
Valeur AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Ne pas déverser le produit dans les eaux.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
14 06 03*	autres solvants et mélanges de solvants

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Incinérer dans des installations appropriées. Tenir compte de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Produit de nettoyage recommandé

L'eau.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

! Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1230 MÉTHANOL, 3(6.1), II, (D/E)

! Transport maritime IMDG

UN 1230 METHANOL, 3(6.1), II

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1230 METHANOL, 3(6.1), II

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non significative

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV

(composants organiques volatils)

90-100 %

Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange aucune évaluation chimique de sécurité n'a été faite.

16 - AUTRES INFORMATIONS.

! Informations diverses

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente.

Source des principales informations

Mesures propres.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 11 Facilement inflammable.

R 21 Nocif par contact avec la peau.

R 23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).